

**Mouvements migratoires
et développement économique
dans la zone dense
à l'ouest de Bouaké**

J. MICHOTTE

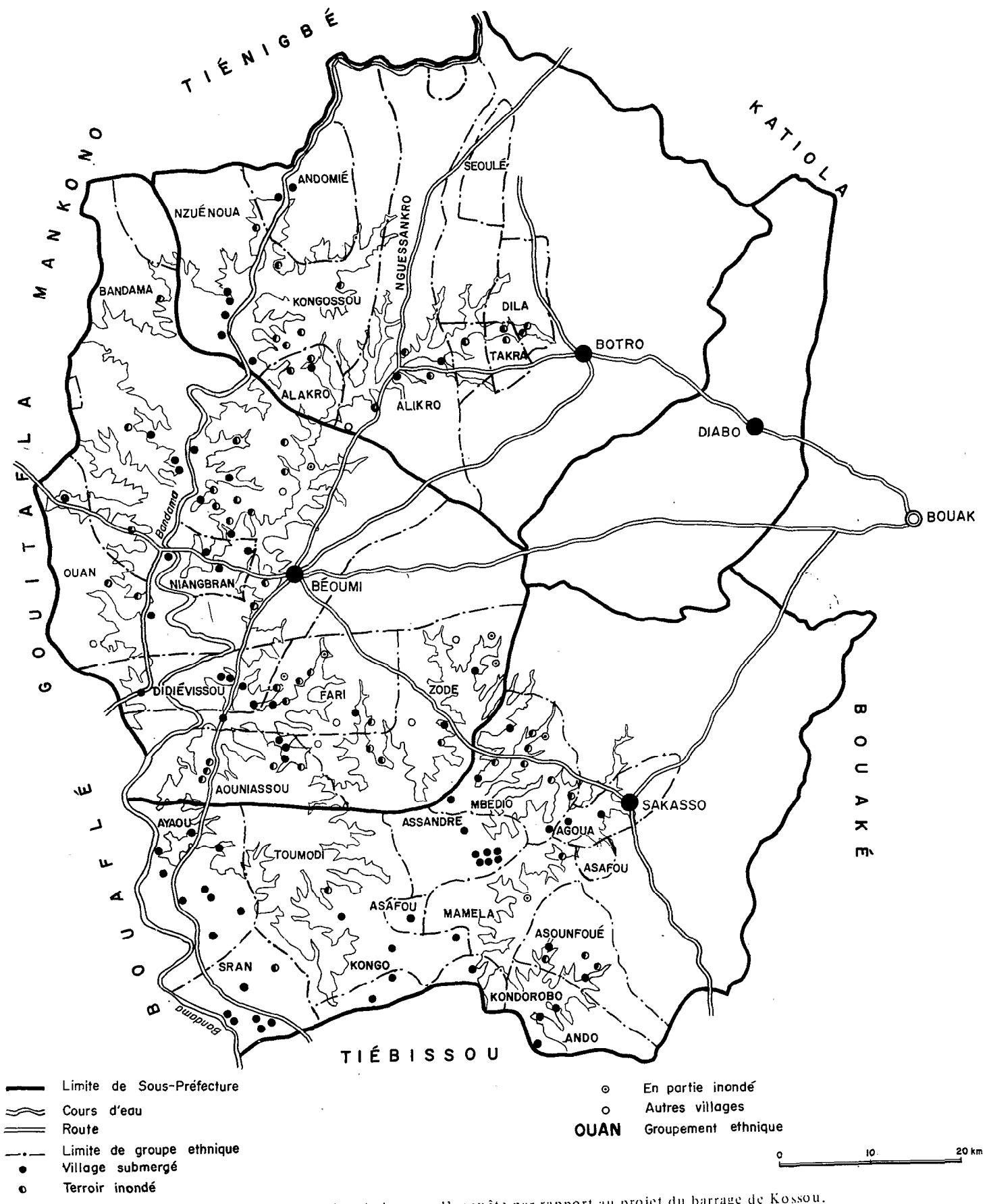


Figure 1 - Localisation de la zone d'enquête par rapport au projet du barrage de Kossou.

Le nord-ouest de la région de Bouaké et une partie du sud-ouest, se caractérisent par l'importance des mouvements migratoires qui l'affectent depuis de nombreuses années (1). A l'origine, il s'agissait essentiellement de migrations agricoles. Les déplacements avaient un caractère régional car les Baoulé ne s'aventuraient guère au delà du pays agni. Les formes que revêt actuellement ce phénomène ont complètement changé sous l'influence de différents facteurs parmi lesquels il semble qu'il faille privilégier la diminution des terres disponibles dans les zones d'accueil traditionnelles, l'attraction des villes et le développement de la scolarisation. Cette question mérite donc d'être analysée dans ses mécanismes et ses conséquences car, de sa résolution, dépendra la réussite des programmes de mise en valeur des zones de savane, compte tenu du fait que, dans une première étape, la mécanisation ne portera que sur des opérations culturales précises et sur des aires limitées.

(1) Le domaine d'étude comprend les sous-préfectures de Béoumi, Botro, Diabo et Sakasso, dont la population s'élève à 165 280 h environ, répartie sur 5 856 km². Leur densité démographique est une des plus élevées de Côte d'Ivoire puisqu'elle atteint en moyenne près de 30 h au km².

L'ensemble de la zone sera profondément remodelé par la construction du barrage de Kossou dont la mise en eau a commencé au début de 1971.

L'enquête ayant été effectuée avant l'ouverture de la sous-préfecture de Bodokro (groupe Goli), les problèmes ayant trait à cette dernière n'ont pas pu être traités séparément de ceux de la sous-préfecture de Botro qui avait, jusqu'en 1970, compétence sur les groupes Goli et Satikran.

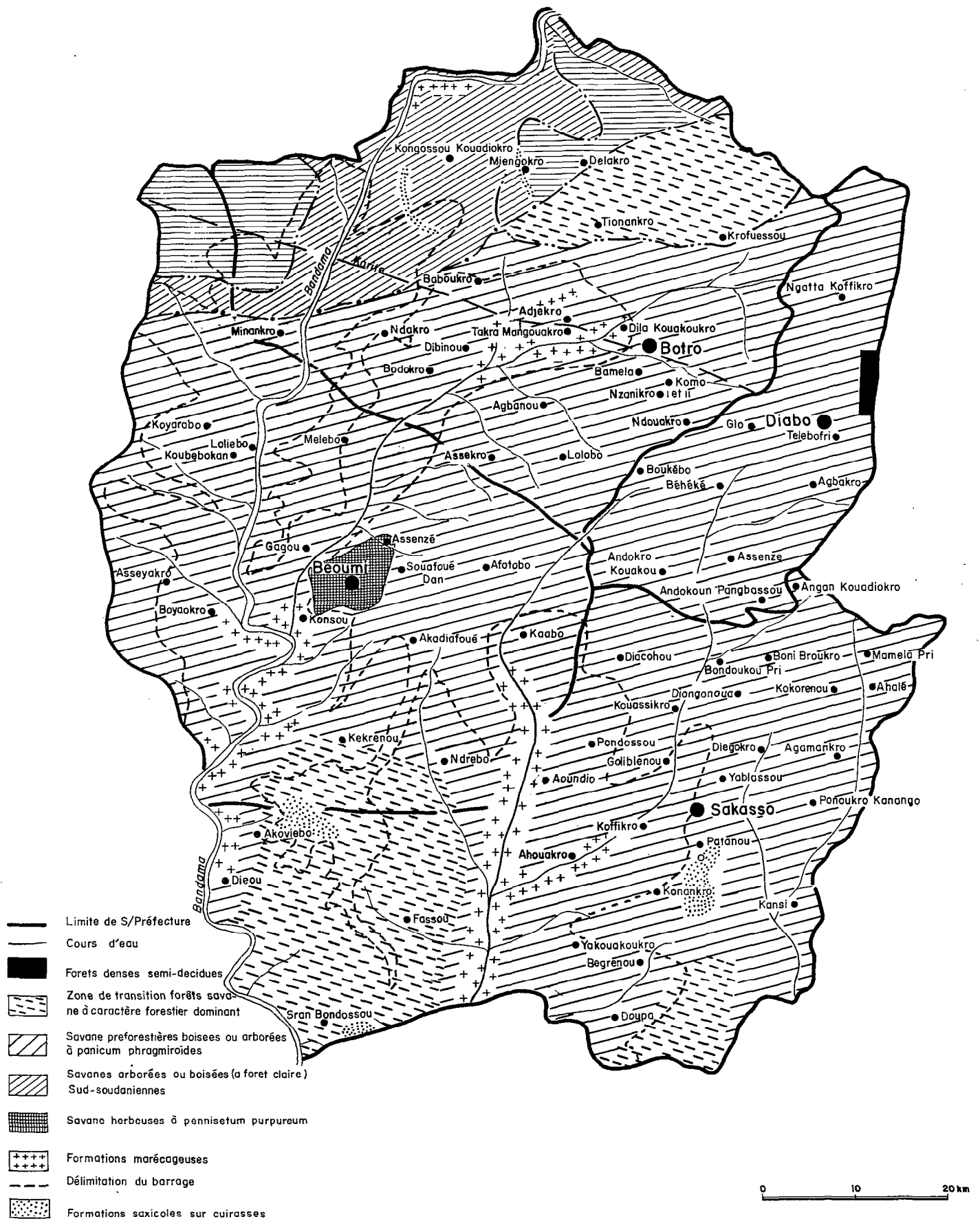


Figure 2 - Carte de la végétation et localisation des villages d'enquête.

LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

Les migrations saisonnières sont fonction du jeu de divers facteurs qui agissent individuellement ou conjointement. En effet, la taille démographique des groupes, le type de cultures, la scolarisation, les fluctuations de la conjoncture liées principalement aux rendements de la production caféière ou de spéculations nouvelles comme le coton Allen, des éléments d'ordre historique et psychosociologique sont autant de variables qui interviennent dans le déclenchement, l'amplification ou le ralentissement des mouvements migratoires.

1 - LES RELATIONS ENTRE LA DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE DES UNITÉS DE FONCTIONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUES, L'ACTIVITÉ AGRICOLE DOMINANTE ET LES TRANSFERTS D'ACTIFS

D'une manière générale, les départs temporaires sur les plantations extérieures ont toujours été interprétés comme une conséquence de la surcharge démographique des terroirs et de la pauvreté de certaines cultures qui n'offrent pas au paysan un revenu suffisant. Cette opinion doit être actuellement nuancée. Il apparaît, en effet, que la taille des groupes décroît quand on passe des villages caféiers aux villages à prédominance vivrière.

Cependant, le rapport entre les migrants saisonniers et la population active varie en sens inverse. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les villages à prédominance vivrière où 33% d'entre eux transfèrent annuellement plus de 15% de leur force de travail sur les plantations extérieures. Près de 26% des villages cotonniers perdent 10 à 15% de leur population active alors que seulement 9% des villages caféiers peuvent être classés dans cette catégorie.

Les résultats de l'enquête font aussi ressortir que 33% des villages à prédominance vivrière ont un taux de migration inférieur à 1%.

Cette constatation, loin d'être un signe de stabilité démographique, met l'accent sur la situation critique des villages d'autosubsistance qui ont déjà rejeté vers les plantations extérieures ou vers les villes un fort contingent de leur population active. Il existe de nombreux villages où l'on ne trouve plus qu'un maigre effectif assurant la liaison entre les plus de quinze ans et les moins de quarante ans qui constituaient, jusqu'à ces dernières années, le réservoir des migrations saisonnières.

2 - LES EFFETS DE LA SCOLARISATION SUR LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

L'exode des jeunes ruraux consécutif au développement de la scolarisation explique la faiblesse relative des départs au cours des cinq dernières années. En effet, un des traits essentiels des sous-préfectures de Béoumi, Botro, Diabo et Sakasso est leur taux élevé de scolarisation. La moyenne se situe autour de 40%. Ceci est dû à l'action de l'État et à l'effort consenti par le paysannat pour doter la zone rurale de l'infrastructure scolaire nécessaire.

Il faut aussi signaler la présence des Missions Catholiques et Protestantes et du Service Civique.

Le rapport entre les scolarisés et la population scolarisable varie entre 15 et 80%. Étant donné que de nombreuses écoles préparent au certificat d'études primaires et à l'examen d'entrée en sixième, une grande partie de la jeunesse qui, en d'autres temps, serait candidate aux «six mois» est retenue au village ou dans la région (2)

Sur un autre plan, il ne semble pas qu'il y ait un rapport évident entre l'activité agricole dominante et, par voie de conséquence, la richesse relative du village et l'importance de la scolarisation. Bien qu'une répartition des villages entre les deux classes «moins de 50% et plus de 50%» montre que 70% des villages à prédominance vivrière ont un taux de scolarisation inférieur à 50%, cette apparente corrélation doit être utilisée avec prudence.

Il est indispensable de replacer ces observations dans le contexte général qui a modelé le comportement des villageois face au problème de la scolarisation. Dans de nombreux cas, il est évident que le fait historique joue autant que l'effet-revenu. Il faudrait, en outre, ajouter au schéma d'analyse d'autres éléments tels que la position du village par rapport à l'école la plus proche.

3 - LES INCIDENCES DES DIFFÉRENTS TYPES DE CULTURE SUR LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

Le principal but de la politique agricole dans la zone de savane est de freiner l'exode par le lancement de spéculations nouvelles qui doivent accroître les revenus du monde rural. Les actions concernant le riz et le maïs n'ayant été que très limitées dans les quatre sous-préfectures, nous ne prendrons en considération que le coton et le café qui occupent une position privilégiée dans un grand nombre d'exploitations (3).

a - L'introduction de la culture du coton Allen dans certains villages a manifestement ralenti le rythme des migrations saisonnières. La sous-préfecture de Béoumi en fournit d'excellentes illustrations au cours des campagnes 1965-1966 et 1966-1967 où près de 80% des exploitants cultivaient le coton. Compte tenu de l'augmentation du nombre de planteurs à Botro, on pourrait en déduire que les mêmes effets bénéfiques se sont fait sentir tandis que le fort taux de migration enregistré à Diabo résulterait de la faible diffusion de la culture du coton dans cette sous-préfecture.

(2) Les migrants saisonniers sont communément appelés «six mois» en raison de la durée pendant laquelle ils s'absentent du village et louent leur force de travail dans les plantations extérieures.

(3) cf. Innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire : la diffusion du coton Allen dans la zone dense de l'Ouest de Bouaké. Jean MICHOTTE, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, vol.VII, 4, 1970.

Une analyse plus approfondie montre qu'aucune loi générale ne peut être dégagée. A la limite, certaines tendances pourraient être mises en lumière. En effet, 26% des villages cotonniers se trouvent privés annuellement de plus de 10% de leur population active.

Un sondage effectué dans quelques villages de la sous-préfecture de Béoumi a permis de constater que, d'une année à l'autre, ce ne sont pas toujours les mêmes exploitants qui s'adonnent à la culture du coton. En effet, si les revenus tirés de la commercialisation lui paraissent objectivement satisfaisants, le paysan décidera de recommencer ou de s'arrêter pendant une durée indéterminée. La majeure partie des défaillants, dans la mesure où ils cultivaient le coton dans l'espoir d'accroître leur gain, iront louer leur force de travail sur les plantations extérieures.

b - Les réactions vis-à-vis de la culture du coton sont aussi conditionnées par les rendements de la production caféière. Selon le dosage des activités agricoles au sein des exploitations, plusieurs situations peuvent se présenter :

- dans les exploitations à base cotonnière, dépourvues de café, si la conjoncture a été bonne, le paysan fera du coton l'année suivante ; dans le cas contraire, il préférera migrer sur les plantations extérieures ;
- dans les exploitations à base cotonnière et caféière, le paysan aura tendance à cultiver le coton si les rendements obtenus l'année précédente sont excellents ; en revanche, si la récolte de café s'annonce mauvaise, il misera sur le coton pour combler son déficit ;

Dans la sous-préfecture de Béoumi, une baisse de rendement à l'hectare de 33% entre la campagne de 1965-1966 et celle de 1966-1967 a entraîné une diminution du nombre de planteurs de 41% et une baisse des surfaces cultivées de 34% (4). A Botro, où les rendements ont varié moins sensiblement, le nombre de planteurs et les surfaces ont augmenté respectivement de 17 et 40%.

c - Les fluctuations de la production caféière ont aussi une profonde incidence sur les migrations saisonnières.

Deux situations peuvent se présenter :

- si la récolte risque d'être bonne, les départs seront très faibles dans les exploitations à base caféière ;
- si, au contraire, la récolte est susceptible d'être mauvaise, les migrations augmenteront.

De même que pour le coton, il convient d'être prudent dans les conclusions puisque 15% des villages caféiers ont enregistré un taux de migration supérieur à 10% en période de haute conjoncture.

En dehors du fait que les jeunes ne veulent plus s'exposer aux aléas du bon vouloir familial pour se procurer ce dont ils ont besoin, un autre élément doit être pris en considération. Il s'agit du désir d'aller créer des plantations à l'extérieur étant donné la rareté des terres à café disponibles dans la zone. Le départ pour les «six mois» s'effectue en effet dans un double objectif. En premier lieu, il doit satisfaire un désir immédiat : la recherche de liquidités ; en second lieu il se réalise généralement dans l'intention de prospecter la zone d'accueil en vue d'une installation durable.

d - Cette approche de la dynamique des migrations saisonnières serait incomplète si, à côté des facteurs démographiques, de la scolarisation, des activités agricoles et de la conjoncture, une place n'était pas faite à quelques variables qui exercent souvent une action déterminante sur le déclenchement du processus.

(4) Notons que les résultats obtenus au niveau de Botro intéressent surtout les villages goli de cette sous-préfecture car, du côté des villages satikran, l'introduction du coton se heurte à la résistance des autorités traditionnelles qui prétendent que cette culture contrarie les génies de la terre.

Pierre ETIENNE a, en effet, montré comment la mobilité traditionnelle de la société baoulé et l'attrait des biens de la civilisation moderne que l'on ne peut acquérir qu'avec de la monnaie avaient favorisé les mouvements migratoires (5).

Pour en être convaincu, il suffit de rencontrer les «six mois» sur le chemin du retour, au marché ou dans les villages. Avec leur gain ils achètent habituellement un costume en tergal, des chaussures, des lunettes, un poste de radio, une bicyclette ou un électrophone. Ce sont là autant de biens qui rehaussent leur statut dans le village et suscitent la convoitise et l'admiration de leurs contemporains qui n'hésitent pas à les imiter l'année suivante.

Les migrations saisonnières s'effectuent parfois pour pouvoir assurer la compensation matrimoniale. La constitution de la dot dépend des résultats de la commercialisation des produits et exige de nombreuses prestations de service sur les champs des futurs beaux-parents en plus des dons à la fiancée. C'est une opération de longue haleine qui décourage le prétendant et, en particulier, la partenaire dont les doléances ne cessent d'augmenter devant le spectacle qu'offrent les filles revenues de la ville. Les sommes acquises sur les plantations extérieures facilitent et accélèrent le règlement de cette dette.

A propos du milieu féminin, les mêmes réactions ont pu être notées. Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à quitter le village. Autrefois, elles accompagnaient leur fiancé sur les plantations extérieures. Cette tradition a tendance à disparaître au profit du milieu urbain où elles se livrent à des activités aussi variées que diffuses qui leur rapportent un pécule appréciable. Elles reviennent régulièrement au village parées de beaux pagnes et avec les «manières de la ville». Leur retour coïncide toujours avec la fin de la traite. C'est l'époque où les parents ont de l'argent et sont moins exigeants. Pour les filles, c'est une occasion de recevoir des cadeaux de leurs proches ou d'un prétendant. Il est évident que leur comportement impressionne les mères qui poussent celles qui sont restées auprès d'elles à aller tenter leur chance en ville.

4 - D'AUTRES ENSEIGNEMENTS RESSORTENT DE L'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS SAISONNIÈRES SUR LESQUELS IL CONVIENT MAINTENANT D'INSISTER

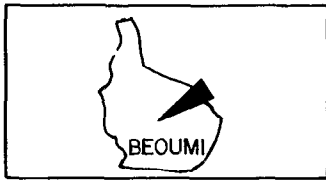
a - La répartition géographique des migrations met en relief :

- la prédominance du département du centre (le pays Baoulé et ses marges Zuénoula, Sinfra et Bouaflé) qui retient entre 40 et 50% des migrants ;
- l'importance des flux à destination du sud qui atteint 20 à 30% de l'ensemble des migrants pour Sakasso, Diabo et Botro et 43% pour Béoumi à cause des nombreux départs temporaires de filles vers Abidjan. Pour les migrants de sexe masculin, les trois principaux pôles d'attraction sont Divo, Agboville et Tiassalé ;
- la part appréciable des migrations en direction de l'ouest et du centre-ouest, essentiellement vers le pays Bété ;
- la faiblesse des migrations vers l'est (le pays Agni) : ceci s'explique par la rareté des terres à café dans ce secteur et les conditions de plus en plus difficiles qui sont imposées aux postulants.

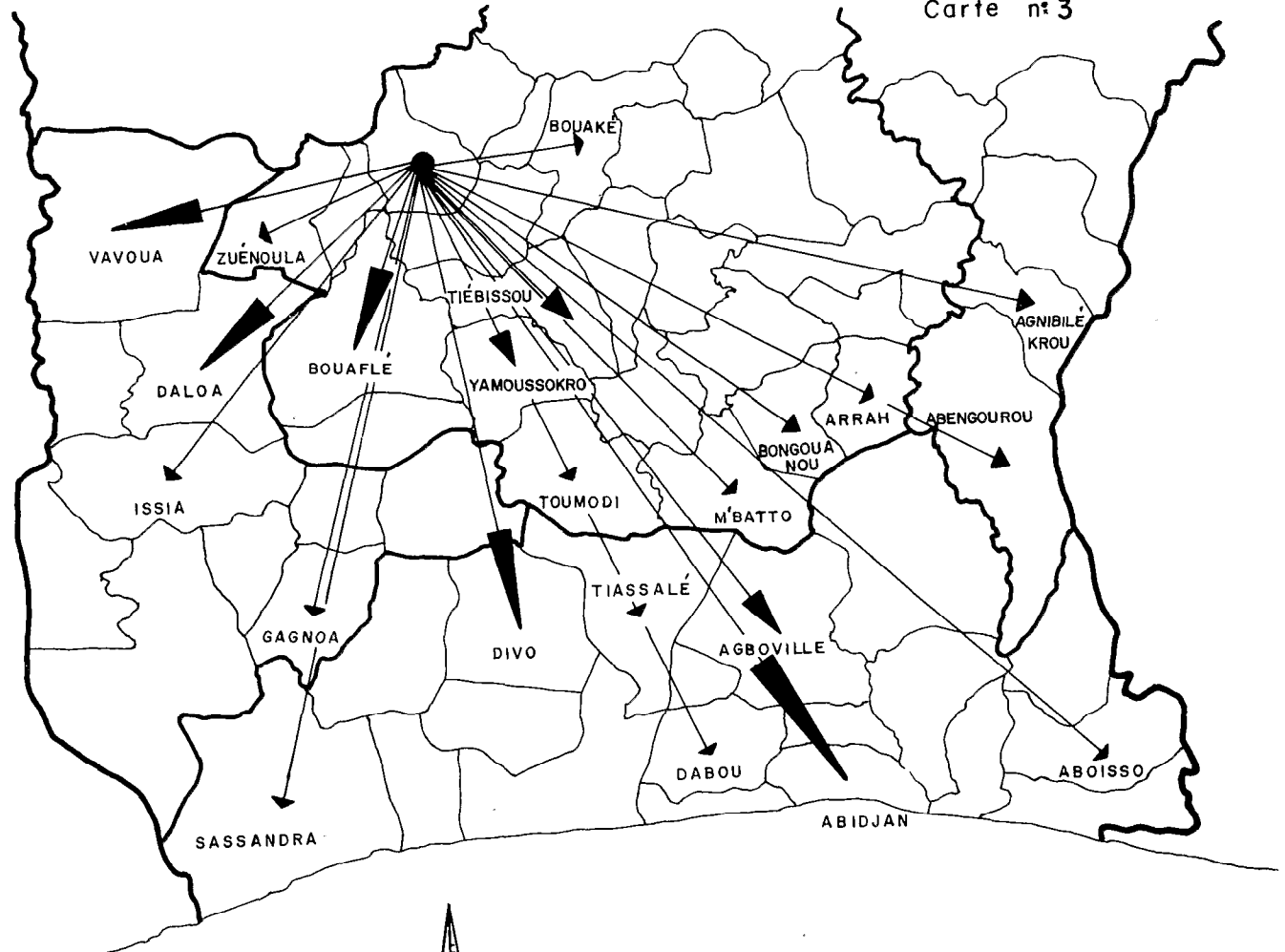
b - La répartition par sexe fait apparaître le caractère nettement masculin des migrations saisonnières sur les plantations extérieures.

Les migrations féminines s'orientent de préférence vers les centres de traite et les villes de moyenne dimension.

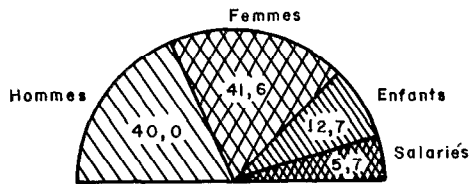
(5) P. ETIENNE - L'émigration baoulé actuelle. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 82, avril-juin 1968, pp.155-195.



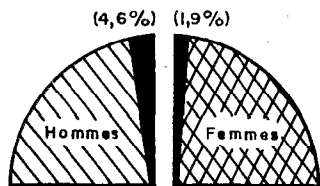
Carte n° 3



Répartition de la population active en %



Taux de migration selon le sexe



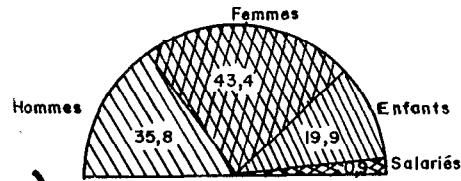
La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
1mm = 1%



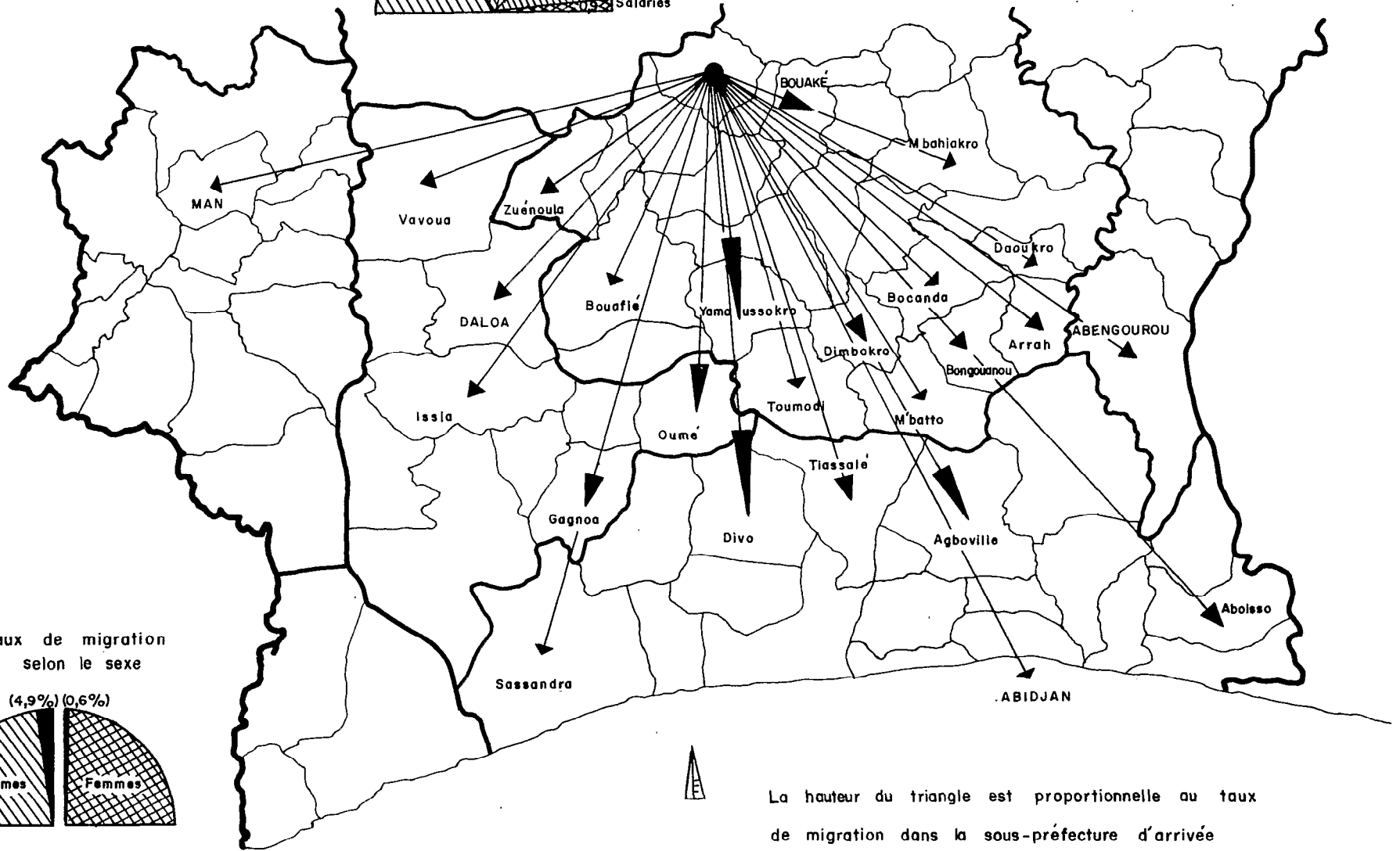
Sous-préfecture de départ

Figure 3 - Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Béoumi en 1967.

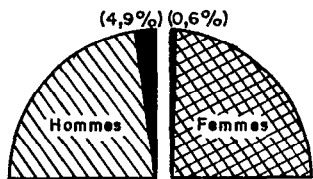
Structure de la population active en %



212



Taux de migration selon le sexe

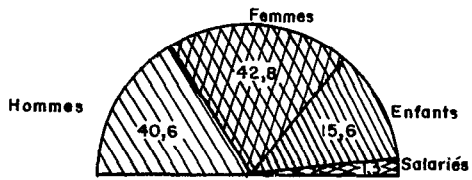


La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée

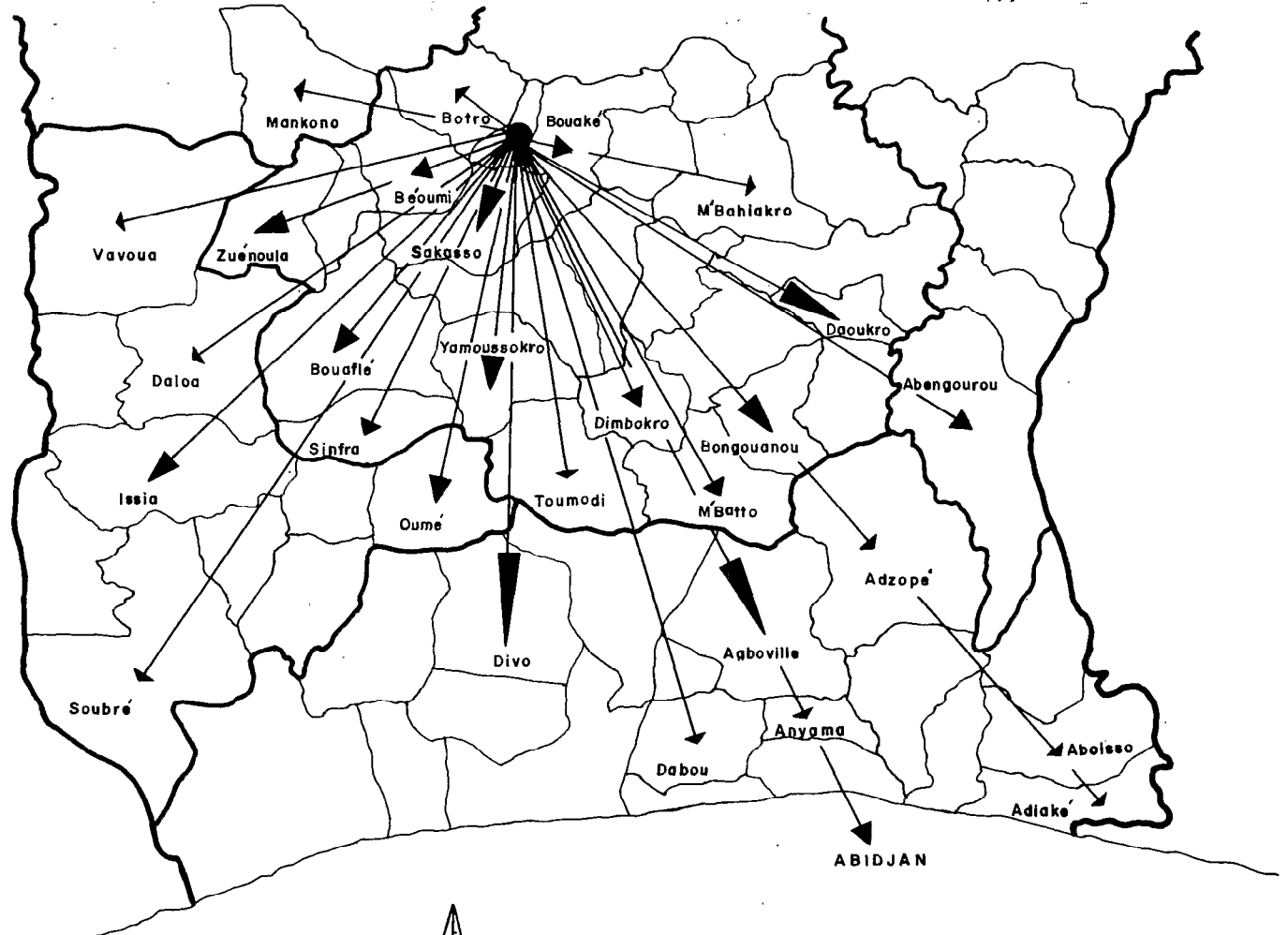
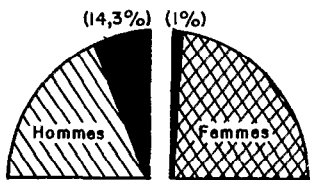
1mm = 1‰

● Sous-préfecture de départ

Structure de la population active en %



Taux de migration selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée

1mm = 1%



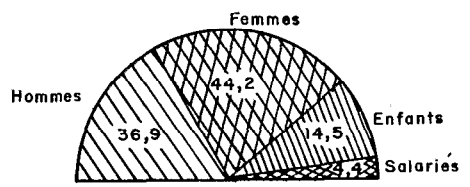
Sous-préfecture de départ

Figure 5 - Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Diabou en 1967.

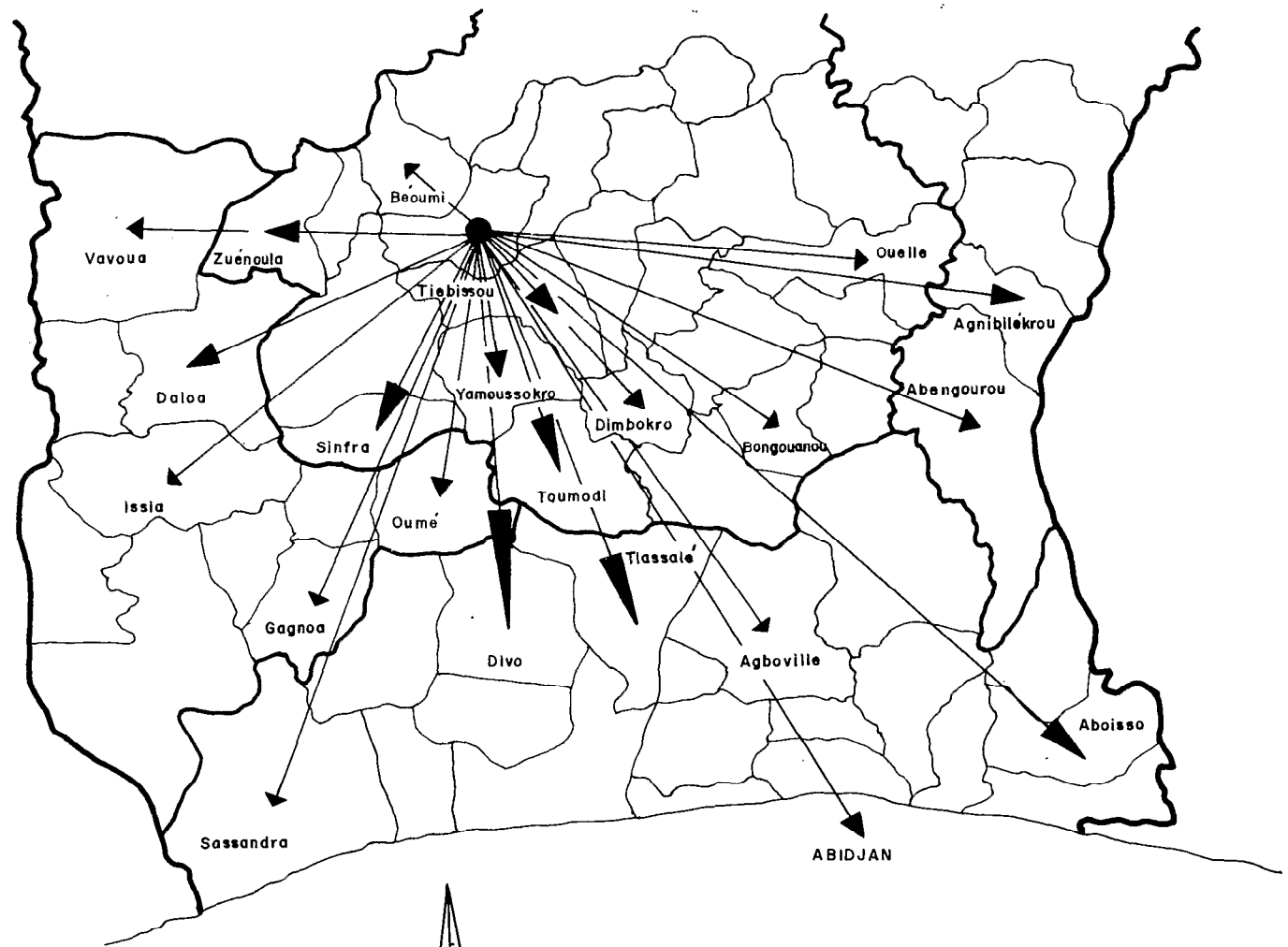
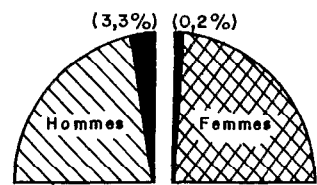
Migrations intrazonales



Répartition de la population active en %



Taux de migration selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
 Imm = 1%

● Sous-préfecture de départ

Figure 6 - Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Sakasso en 1967.

c - La signification toute relative que revêtent les taux moyens de migration dégagés au niveau de chaque sous-préfecture.

Pour mieux saisir ce phénomène et tenter une typologie des zones, il paraît préférable de se référer à l'activité agricole dominante. Schématiquement, trois modèles peuvent être retenus :

- les groupes de production auraient tendance à être plus étendus dans les villages où le café domine. Compte tenu de la rentabilité de cette culture par rapport aux autres spéculations et de la main d'œuvre qu'elle nécessite, les migrations seraient moins fortes dans ces villages. Cette hypothèse, certes, a pu être vérifiée mais il existe de nombreuses exceptions à la règle qui montrent aussi la fragilité de la prise en considération du seul critère de l'activité agricole dominante. Ce modèle se retrouverait dans la quasi-totalité de la sous-préfecture de Sakasso, le sud de Béoumi, quelques villages du nord de Botro ;

- les villages où les exploitations sont à base cotonnière ont enregistré une baisse du nombre des migrants saisonniers. Cependant, en fonction des rendements, cet équilibre est constamment remis en cause. Ce modèle englobe la majeure partie des villages de Béoumi, l'actuelle sous-préfecture de Bodokro (l'ancien canton Goli), quelques villages de Diabo et de Sakasso ;

- le troisième modèle est représenté par les villages à prédominance vivrière, qui occupent le quadrilatère limité au sud par l'axe Béoumi-Bouaké, à l'ouest par la route Béoumi-Bodokro, au nord par la route Bodokro-Botro et à l'est par l'axe Diabo-Bouaké. Il se caractérise par la faible dimension démographique de la plupart des groupes de production et par un taux de migration très élevé. Certains villages sont dans une situation extrêmement critique car ils sont localisés dans le secteur d'élection du ver de Guinée qui paralyse, pendant plusieurs mois de l'année, de nombreux éléments de la population active.

Quel que soit le modèle, il est évident que la faiblesse relative des migrations saisonnières dans cette zone de répulsion traditionnelle doit être interprétée, avant tout, comme une conséquence des départs massifs qui ont déjà eu lieu au cours des années précédentes et de l'accroissement de la scolarisation.

En ce qui concerne la fraction de la population active qui alimente les flux migratoires, il est peu probable que la seule culture du coton puisse, à terme, la stabiliser définitivement étant donné les fluctuations des rendements d'une année à l'autre.

En outre, la jeunesse est attirée par la consommation de biens d'un type nouveau dont l'achat nécessite des ressources monétaires qu'elle a autant de chance de trouver dans les plantations extérieures qu'au village en raison de la mauvaise commercialisation des produits vivriers. Ceci nous conduit à nous interroger sur l'impact des migrations saisonnières sur les économies locales.

5 - LES CONSÉQUENCES DES MIGRATIONS SAISONNIÈRES SUR LES ÉCONOMIES LOCALES

Les migrations saisonnières dans la mesure où elles portent sur les éléments les plus dynamiques ont provoqué une pénurie de main-d'œuvre dans certains villages. Le manque de bras a entraîné à son tour une diminution des ressources monétaires déjà modiques dont la compensation a suscité de nouveaux départs temporaires ou durables. Pour en mesurer la portée sur la croissance des économies locales, il est nécessaire d'apprécier les avantages comparatifs des migrations sur les plantations extérieures et du maintien des migrants dans le cadre des structures de production actuelles.

a - Les effets des transferts d'actifs sur l'équilibre et le fonctionnement des exploitations

Dans les quatre sous-préfectures, 16,8% des départs temporaires se sont transformés au cours des deux dernières années, en migrations durables sur les plantations ou dans les villes. Ce phénomène, s'il n'est pas nouveau, semble s'intensifier d'après les informations recueillies au cours de l'enquête.

Dans de nombreux villages, le déficit en main-d'œuvre perturbe le fonctionnement des exploitations. Il est courant de voir des paysans dont les enfants ont quitté le village faire appel à des salariés ou à des tâcherons pour les travaux de défrichage, l'entretien des champs, la récolte du café ou du coton. Ce sont là des charges qui grèvent leurs coûts de production et diminuent considérablement leur profit. Il apparaît même que, faute de bras, certaines cultures sont délaissées et des champs abandonnés à la brousse. L'entraide familiale qui, d'une part, ne concerne que des opérations culturales précises, limitées dans le temps, et qui, d'autre part, exige une contrepartie en espèce ou en nature, ne suffit pas toujours à faire disparaître ce goulot d'étranglement à l'époque des grands travaux.

b - L'impact des départs temporaires sur la formation des revenus locaux

Celui-ci ne peut être apprécié qu'en introduisant dans le schéma d'analyse, le concept de productivité nette ou de valeur ajoutée avant et après le départ. Si nous appelons (Po) le premier terme et (Pa) le second, trois modalités peuvent se présenter qui s'expriment de la manière suivante :

Po / Pa	Effet sur la croissance économique
Po > Pa	Négatif
Po = Pa	Nul
Po < Pa	Positif

L'application de ce schéma sommaire suppose, au préalable, que l'on se place dans les conditions locales de fonctionnement des exploitations et que l'on admette :

- que le revenu monétaire tiré des cultures traditionnelles se situe à un niveau très bas et demeure constant ;
- que le coton est la seule culture susceptible d'apporter un supplément de revenu (6).

Différentes études ont montré qu'un actif placé dans le cadre de l'exploitation traditionnelle ne peut pas cultiver plus de 50 ares de coton bien entretenus. Si tous les migrants masculins s'étaient orientés dans cette voie, les revenus perçus atteindraient 36 252 000 F CFA.

Dans l'hypothèse du départ, ils obtiendraient globalement 48 433 000 francs. Le montant des salaires acquis sur les plantations extérieures dépasse donc de 21 % celui que la culture du coton leur procurerait dans les meilleures conditions puisque le rendement d'une tonne à l'hectare a été retenu.

Si, sur le plan de la croissance économique générale, l'avantage tiré des migrations paraît grand, cet effet bénéfique n'est pas aussi évident à l'échelon des économies locales. En effet, 54,6% des revenus perçus sont dépensés avant le retour au village. Il faut reconnaître que cette situation ne changera pas tant que les zones ne seront pas structurées et qu'il n'existera pas d'une part, des combinaisons de cultures capables d'assurer aux paysans des ressources plus substantielles et, d'autre part, des activités de transformation susceptibles de créer des emplois locaux autres qu'agricoles.

Les conséquences des mouvements migratoires sur le fonctionnement des économies locales ne peuvent pas être correctement analysées à partir des seuls migrants saisonniers. La formation des revenus dans le nord-ouest de la région de Bouaké dépend encore davantage des transferts qu'effectuent au profit de leurs parents restés au village ceux qui sont installés d'une manière durable dans les plantations extérieures ou dans les villes.

(6) Il s'agit là d'une hypothèse de travail.

LES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES MIGRATIONS DURABLES ET LEURS PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'analyse de ce phénomène ne doit pas être dissociée de celle des migrations saisonnières. En effet, elle est indispensable à une meilleure compréhension des relations existant entre le milieu rural et les villes. Les migrants ne sont pas totalement coupés de leur zone de départ et contribuent par des transferts divers à la formation des revenus locaux.

Environ 14% de la population née dans les quatre sous-préfectures sont actuellement installés, d'une manière durable, à l'extérieur. Cependant, des différences apparaissent dans l'importance du mouvement, la répartition par sexe, l'orientation géographique et la structure socio-professionnelle des migrants.

1 - LA RÉPARTITION PAR SEXE DES MIGRANTS DIFFÈRE SELON LE LIEU DE DÉPART

Les femmes forment 43,8% des migrants à Sakasso, 32,6% à Béoumi.

La place que celles-ci occupent dans les migrations durables tient à une tradition déjà ancienne chez les Ouarebo et à une tendance qui se manifeste avec de plus en plus d'acuité chez les Kodé et les Goli. Dans une partie de la sous-préfecture de Botro et de Diabo et plus particulièrement dans cette dernière, les migrations féminines semblent moins importantes. Est-ce une conséquence de la survivance de certaines pratiques telles que l'entrée des jeunes filles dans la société religieuse du DO qui coïncide avec la cérémonie d'excision ? Même si l'hypothèse mérite d'être retenue et d'être vérifiée par une analyse plus fine, il est difficile, dans le cas présent, de faire la part des faits d'ordre sociologique et de la situation propre des villages composant l'échantillon. C'est là un exemple précis où la complexité du contexte sociologique invite à utiliser avec prudence un indicateur statistique quelle que soit la rigueur qui a présidé à sa préparation.

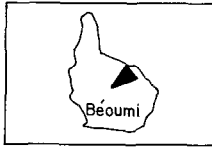
2 - LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FLUX MIGRATOIRES MET EN ÉVIDENCE L'EFFET DE DOMINATION DU SUD qui attire 48,3% des migrants. Viennent ensuite le centre 29,1%, l'ouest et le centre-ouest 15,7%, l'est 4,9% et, enfin, le nord 1,4%. Cette orientation est à peu près semblable pour toutes les sous-préfectures de départ, à l'exception de Diabo où le centre reçoit 41,3% des partants, le sud 29,2%, l'ouest et le centre-ouest 23,8%. En fonction de la sous-préfecture de départ et de la zone d'accueil les migrations présentent des aspects spécifiques (voir figures 7 à 10) :

- les migrations vers le sud, en provenance de Sakasso, ont un caractère urbain et féminin très marqué. Abidjan reçoit 60,9% des arrivants dont 35,6% des femmes. Le milieu rural, en particulier Divo, Tiassalé, Aboisso, accueillent la différence, soit 39,1%.

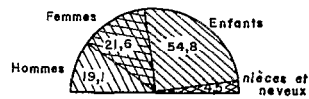
Les flux à destination du centre s'orientent vers le milieu rural dans la proportion de 68% sur lesquels on compte 48,6% d'hommes et 19,4% de femmes. La ville de Bouaké se situe en seconde position puisqu'elle ne retient que 32% des migrants dont 19,6% de femmes.

Dans l'ouest, le centre-ouest, l'est et le nord, les migrants de sexe masculin forment le groupe le plus important. On les retrouve dans les plantations autour de Gagnoa, Daloa, Issia et Abengourou.

Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables par rapport à la population totale

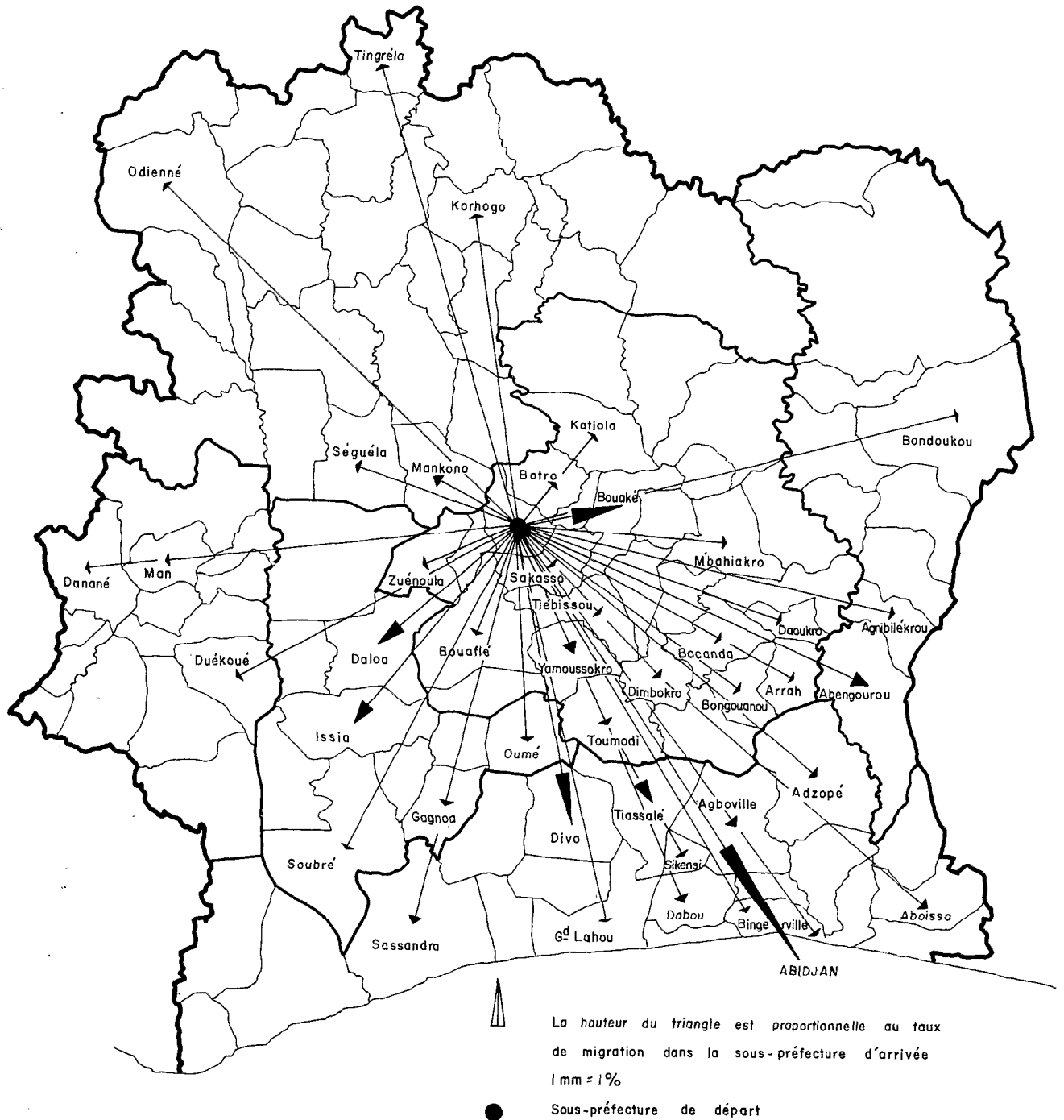
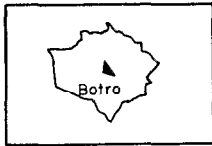


Figure 7 - Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Béoumi.

Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables par rapport à la population totale

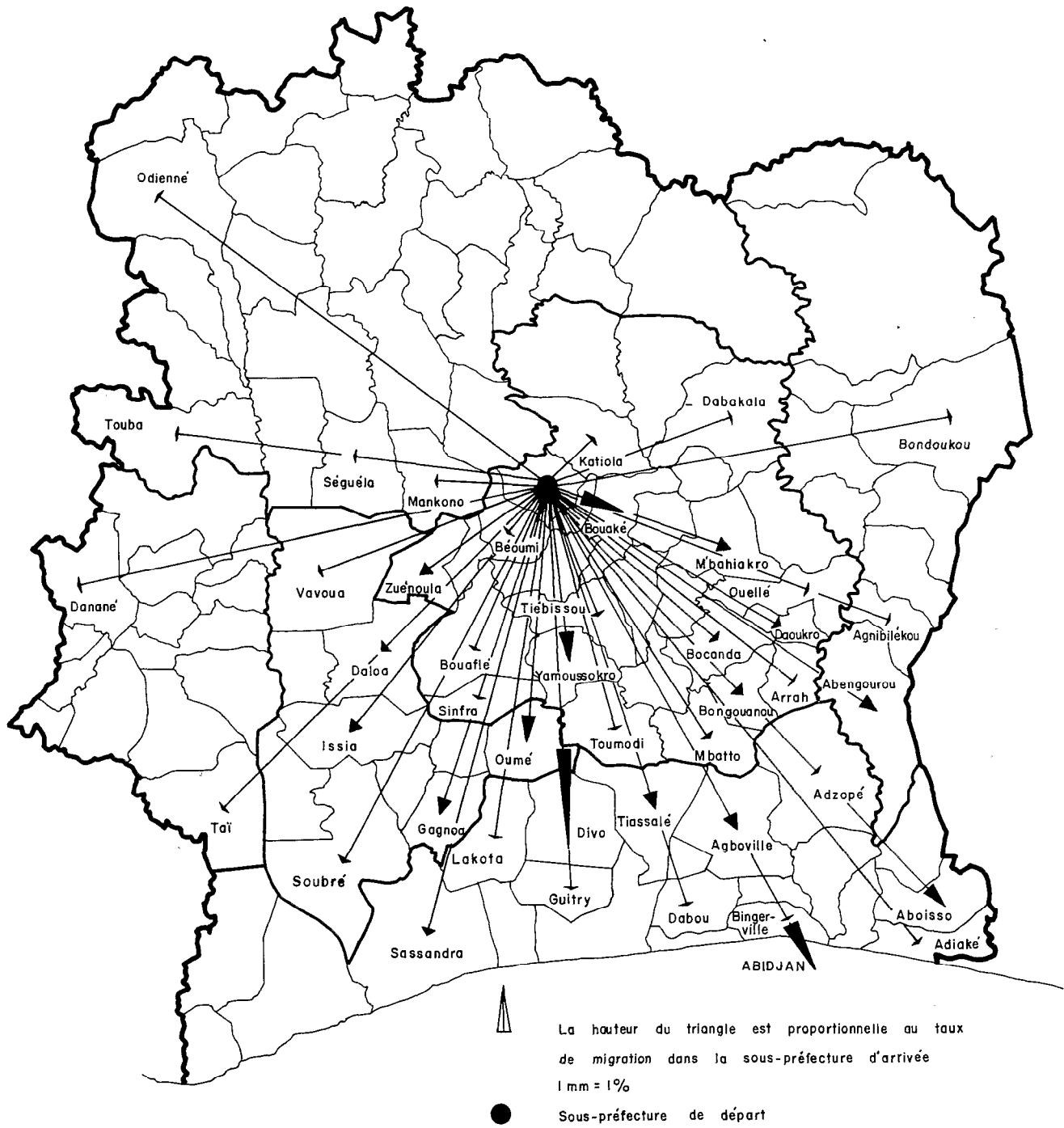
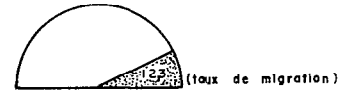
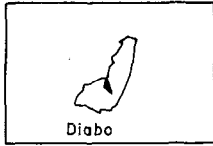
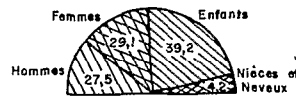


Figure 8 - Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Botro.

Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables par rapport à la population totale

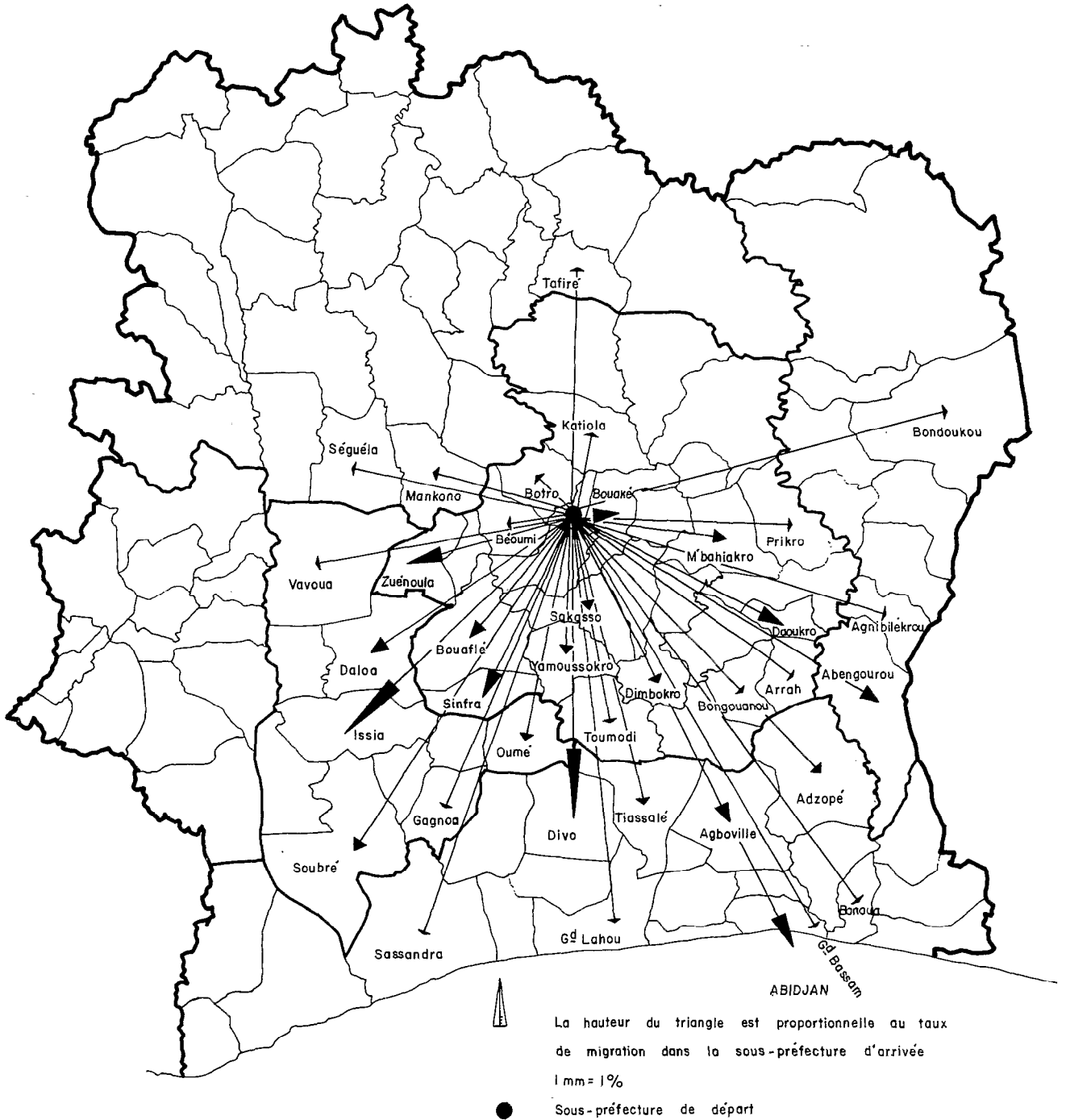
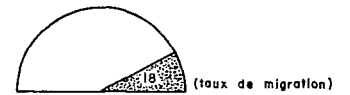
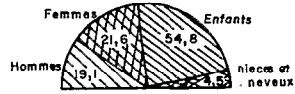


Figure 9 - Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Diabo.

Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables par rapport à la population totale

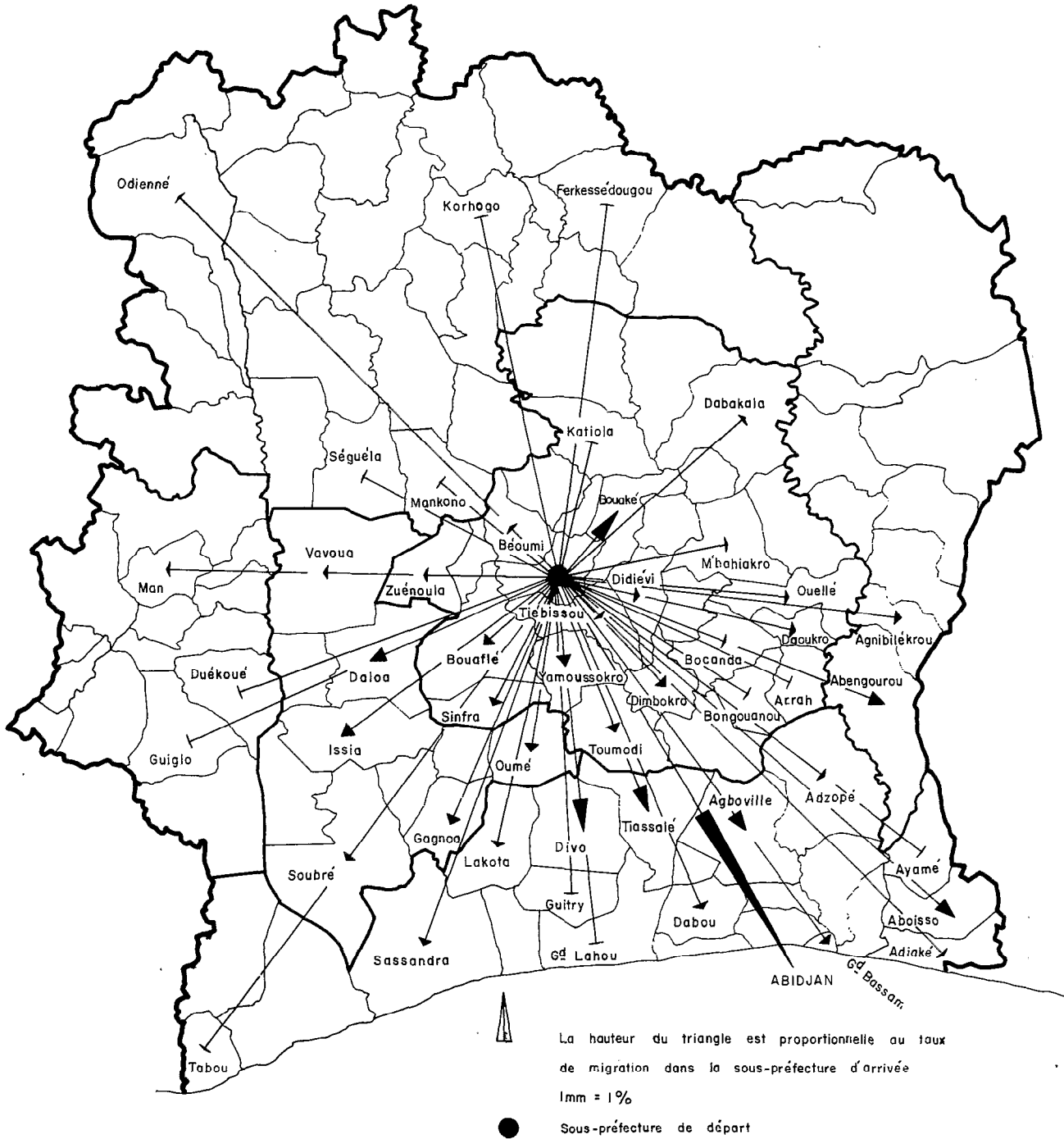
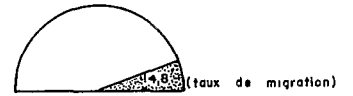


Figure 10 - Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Sakasso.

- En ce qui concerne Béoumi, la répartition géographique et la composition des migrations sont assez voisines de celles de Sakasso. Toutefois, au niveau d'Abidjan et de Bouaké, les hommes sont aussi nombreux que les femmes.

- Les départs de Botro en direction du sud se font en priorité, au profit du milieu rural. 24,1% des migrants, sur lesquels les femmes représentent 8,8%, s'installent à Abidjan. La même remarque peut être faite au niveau du centre. Néanmoins, à Bouaké, les départs féminins ne dépassent que légèrement ceux des hommes.

- Les flux migratoires en provenance de Diabo sont principalement composés d'éléments masculins et semblent se diriger de préférence vers le milieu rural.

3 - LA RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS SELON LE SEXE DANS LES ZONES D'ACCUEIL entre les cinq secteurs suivants : fonction publique, artisanat de production, commerce et services, agriculture, «sans profession», fait ressortir :

- d'une part, l'inégalité des chances entre les hommes et les femmes devant le problème de l'emploi : sur 100 migrants masculins, 14 n'exercent aucune profession - dans le milieu féminin, on en dénombre 97 ;

- d'autre part, les problèmes sociaux que poseront dans les prochaines années les migrations des éléments de sexe féminin d'autant plus qu'elles s'orientent essentiellement vers les villes (7) - (voir figure 11) ;

- quelle que soit la sous-préfecture de départ, les migrations agricoles occupent la première place, particulièrement dans les zones où les terres ne sont pas favorables à la culture du café et du cacao - ceci se vérifie bien dans le cas de Diabo et de Botro.

Importance des migrations agricoles (en %)

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo	Ensemble
50,3	47,0	67,1	83,5	53,4

Il apparaît aussi que, dans les secteurs caféiers, Sakasso par exemple, les migrations agricoles sont également très élevées à cause de l'amenuisement des terres propices aux cultures de rapport.

- 10,9% des migrants se retrouvent dans l'artisanat de production, ce taux varie selon les sous-préfectures.

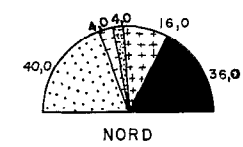
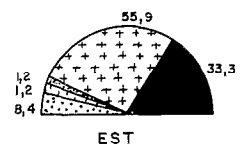
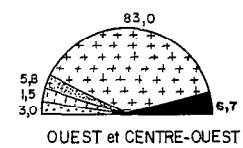
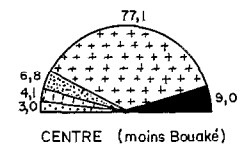
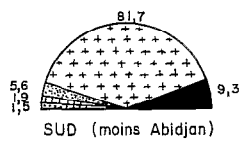
Les transports et le bâtiment constituent les branches d'accueil les plus importantes. La plupart des intéressés sont installés à Abidjan, à Bouaké et dans les centres semi-urbains où l'infrastructure se développe.

- la fonction publique emploie 9,5% des migrants - cependant cette moyenne dissimule des disparités entre les sous-préfectures de départ.

Les migrants se dirigent, à titre principal, vers l'enseignement, la santé publique, l'armée, les douanes et la police. Il faut noter aussi la présence de quelques mécaniciens, chauffeurs, menuisiers, maçons et peintres des services généraux de l'administration.

(7) Ces remarques conduisent à traiter séparément le problème des hommes et celui des femmes. La répartition socio-professionnelle qui se dégage des tableaux qui suivent, ne prend en considération que les migrants de sexe masculin.

Partition socio-professionnelle
migrants par département



Ces cercles sont proportionnels au taux de migration dans la zone d'arrivée

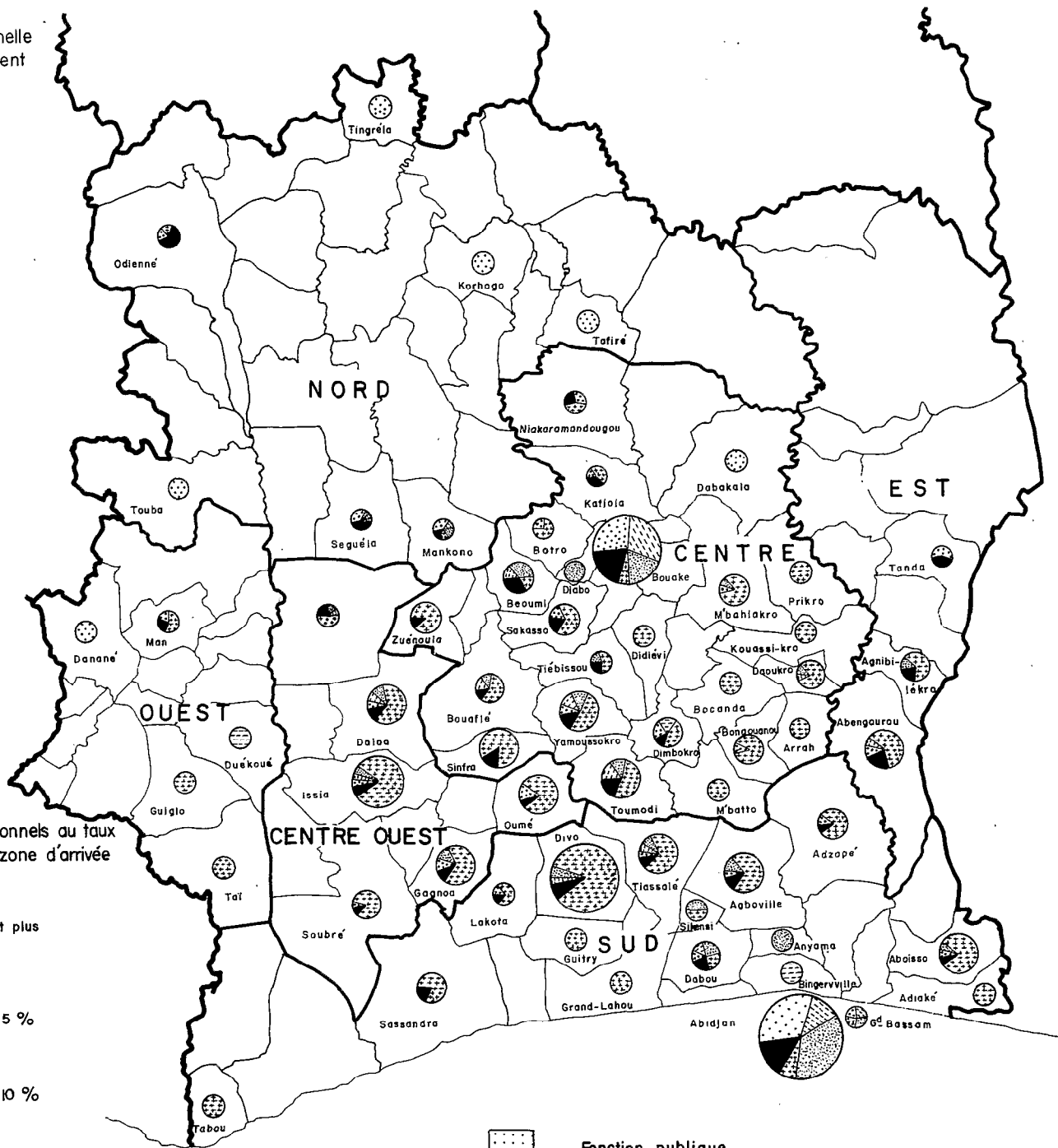
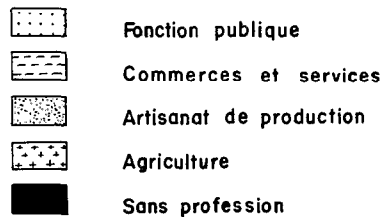
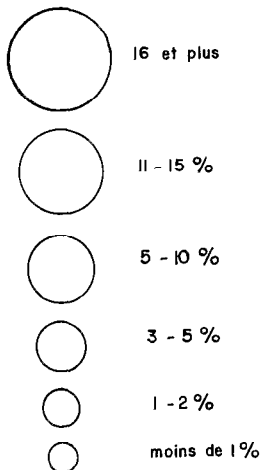


Figure 11 - Répartition géographique et socio-professionnelle des migrants définitifs.

- le secteur commercial et les services divers regroupent 5,9% des migrants.

Ce sont surtout des employés de maisons commerciales sans grande qualification professionnelle et des manœuvres.

- en ce qui concerne les migrants de sexe féminin, on note que moins de 3% disposent d'un emploi. Cette situation mérite qu'on lui prête une attention particulière, étant donné que les femmes subissent davantage que les hommes l'attraction du milieu urbain.

L'artisanat de production accueille 1,3% d'entre elles. Il s'agit essentiellement de couturières ; 0,7% s'adonnent au commerce des pagnes ou travaillent dans les restaurants, des hôtels ou des bars qui sont parfois leur propriété. Quelques-unes sont employées chez des particuliers au titre des services domestiques. On compte moins de 1% dans la fonction publique.

4 - LES FACTEURS D'ACCÉLÉRATION ET DE FREINAGE DES MIGRATIONS DURABLES

a - La faiblesse des revenus monétaires due à la mauvaise commercialisation des produits et à la pauvreté des cultures, constituaient jusqu'à ces dernières années, tout au moins pour les hommes, la principale cause des migrations durables vers les plantations et les villes. Aujourd'hui, le développement de la scolarisation est venu amplifier ce processus. Le secteur d'enquête ne compte que quelques paysans titulaires du certificat d'études primaires. Ces derniers ont, généralement, déjà effectué un séjour infructueux en Basse Côte.

A la question suivante, posée à 1 112 élèves préparant le certificat d'études primaires : « Que ferez-vous si vous êtes admis au certificat d'études primaires et que vous n'avez ni la possibilité de passer en sixième ni celle de redoubler votre classe pour préparer de nouveau l'examen d'entrée en sixième ? », 95% des interrogés ont répondu qu'ils partiraient en ville.

La désaffection des jeunes ruraux scolarisés pour les travaux agricoles est considérable. C'est le problème fondamental qui dominera le lancement, l'exécution et la réussite de tout programme de développement dans cette zone. Il faut insister sur le fait que l'effectif des écoles primaires atteignait 11 300 élèves en 1968 sur une population active globale de 91 000 personnes environ. Les candidats au certificat d'études primaires représentaient un peu plus de 14% des scolarisés.

b - Il semble donc qu'une grande partie des jeunes quitteront leur milieu d'origine à l'issue de leur scolarité primaire. Ceux qui sont au collège ou qui demeurent dans les villages sont, de toute évidence, des migrants potentiels. Il n'est pas exagéré de dire que, compte tenu du nombre d'emplois non agricoles offerts par la zone et de la faible rémunération des cultures traditionnelles, la majorité des scolarisés suivront la même voie si des moyens efficaces ne sont pas mis en œuvre pour dynamiser les structures de production actuelle et rendre le milieu rural plus attrayant. L'accroissement du revenu agricole doit être l'objectif essentiel. Néanmoins, les jeunes ne resteront dans les villages que s'ils ont l'assurance de pouvoir jouir, quelque peu, des avantages de la vie moderne. Ils en seront d'autant plus sensibles qu'ils auront passé six à sept années de leur vie dans le cadre privilégié que représentent l'école ou la petite ville.

c - Pour l'instant, les éléments qui s'opposent à ce mouvement de répulsion n'ont que des effets limités :

- Au cours des deux dernières années, l'ouverture du collège de Béoumi a permis de maintenir sur place environ 50% des élèves admis en sixième. Il semble que sa capacité d'accueil soit déjà atteinte car sa vocation s'étend aux sous-préfectures de Sakasso, Diabo, Botro et Béoumi où les effectifs des classes de fin d'études primaires augmentent régulièrement (voir figures 12 et 13).

- Il y a le service civique qui rayonne autour de Béoumi et de Botro. Ses membres sont recrutés dans les villages de ces sous-préfectures. Les garçons reçoivent une formation agricole accélérée et sont replacés dans leur milieu d'origine où ils bénéficient d'une assistance technique et matérielle.

Cette méthode a l'avantage de modifier la mentalité du jeune paysan tout en l'épargnant du dépaysement.

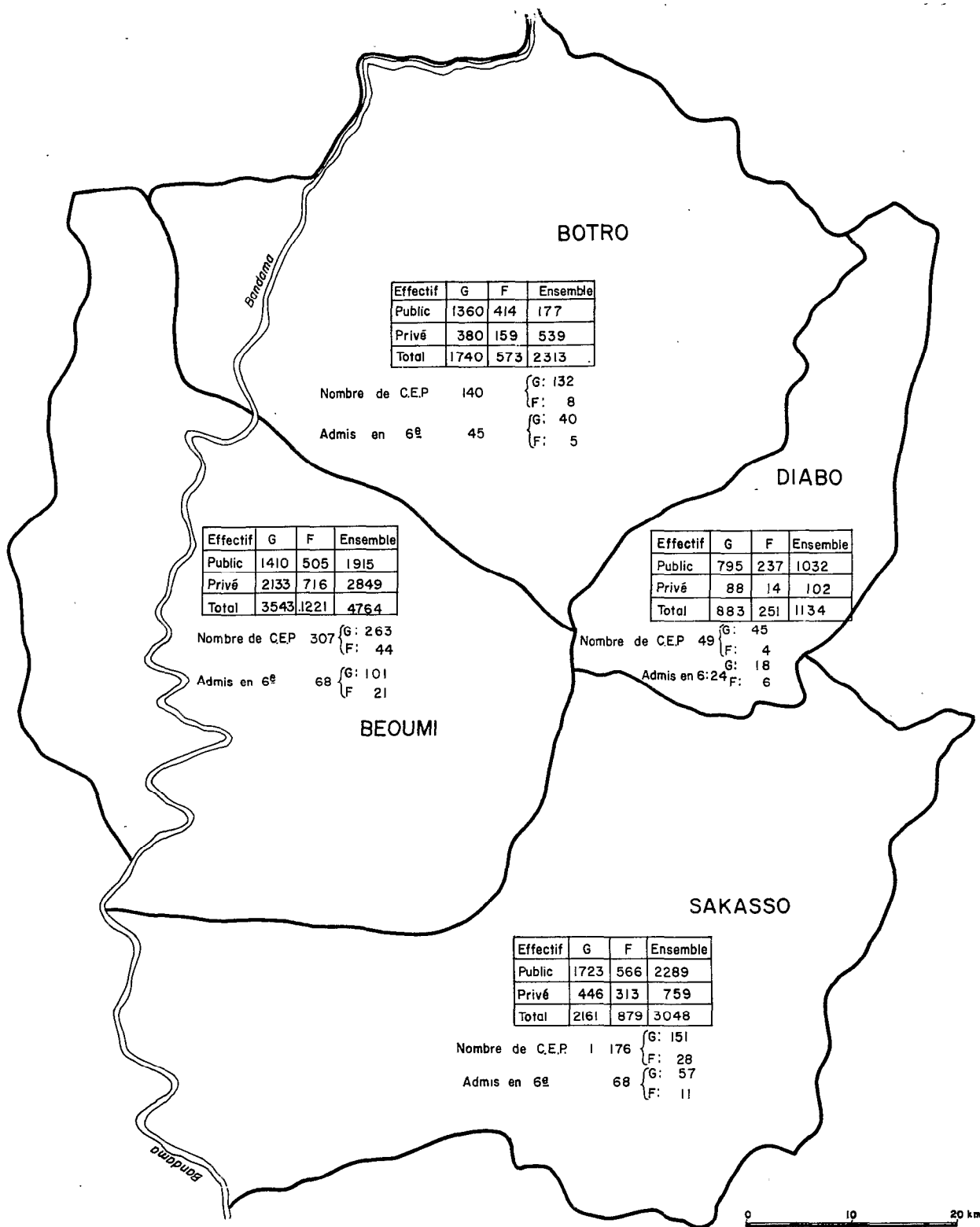


Figure 12 - Répartition des effectifs des écoles primaires publiques et privées en 1968.

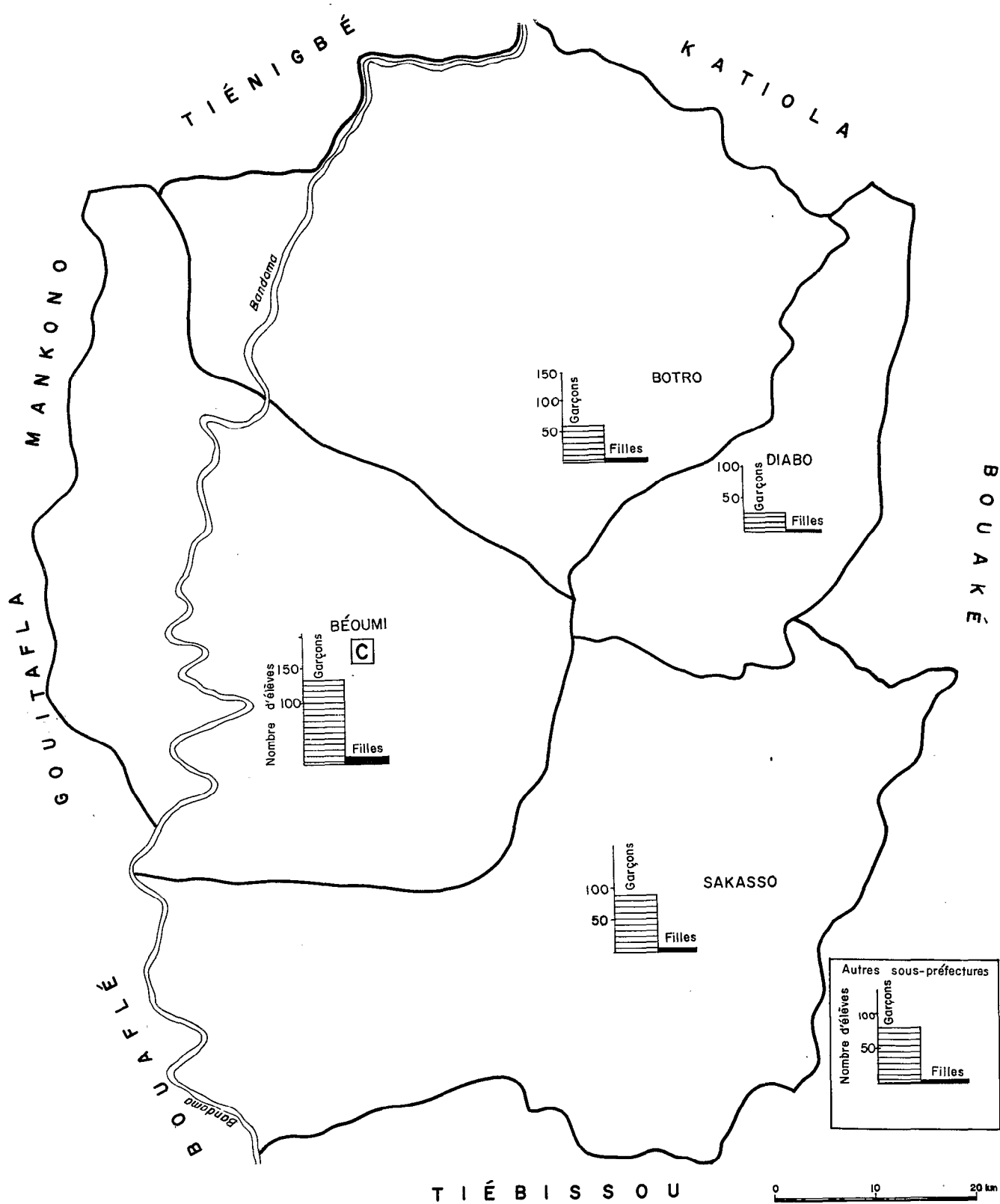


Figure 13 - Zone d'influence du collège de Béoumi au cours de l'année scolaire 1967-1968.

En ce qui concerne les filles, la démarche est différente. Elles acquièrent une formation en matière d'alphabétisation, d'hygiène et de puériculture puis elles sont installées dans les villages.

- Il existe, enfin, différents centres de formation professionnelle qui assurent l'apprentissage rapide d'un métier et offrent gratuitement aux intéressés, à la fin du stage, le matériel nécessaire à l'exercice de leur métier. Les faibles possibilités que présentent, dans l'immédiat, les centres semi-urbains et les villages constituent un obstacle majeur à leur intégration dans leur milieu d'origine.

5 - L'INTÉGRATION DE LA ZONE RURALE AU MILIEU SEMI-URBAIN ET A LA RÉGION

Dans la perspective de la définition de programmes d'action régionale, la répartition géographique et socio-professionnelle des migrants permet de préciser le degré d'intégration des zones rurales à leurs centres semi-urbains et à ceux de la région environnante.

- Les centres semi-urbains de Béoumi, Sakasso, Botro et Diabo ne retiennent que 2,6% des flux migratoires en provenance de la zone rurale. A travers l'éventail des emplois offerts, il est possible de se faire une idée de leur niveau de développement.

Répartition socio-professionnelle des migrants dans les centres semi-urbains

sous-préfecture	Fonction Publique	Commerces et Services	Artisanat de Production	Agriculture	Sans Profession	Total
Béoumi	-	12,5	31,3	19,7	37,5	100
Sakasso	7,6	7,6	7,6	73,0	4,2	100
Botro	25,0	-	-	75,0	-	100
Diabo	-	-	100	-	-	100

- La lecture de ce tableau montre que Béoumi présente quelques possibilités dans l'artisanat de production (transports et activités annexes, maçonnerie et menuiserie). Le commerce n'est que faiblement représenté. En raison de sa localisation au croisement d'axes importants, Béoumi est aussi un gîte d'étape et d'observation pour les jeunes ruraux qui se dirigent vers les grandes villes et pour les anciens élèves qui ont dû arrêter leurs études avant ou après le certificat d'études primaires. Ceci explique le pourcentage élevé des «sans-profession» dans ce centre (8).

- La structure socio-professionnelle des migrants à Sakasso doit être analysée en tenant compte du fait que cette sous-préfecture est plus récente que celle de Béoumi. Au cours des années qui ont suivi son ouverture, des emplois ont été créés par la mise en place des services administratifs. Par ailleurs, le commerce et l'artisanat ont connu un léger essor. Etant donné la rapide croissance démographique de ce centre, cette structure subira de profondes modifications si d'autres possibilités d'emploi ne sont pas offertes en dehors de la fonction publique.

- Botro n'accueille que très peu de migrants de la zone rurale. Les débouchés sont très limités puisqu'ils se réduisent exclusivement à la fonction publique.

- Diabo est, par excellence, le gros bourg en voie de mutation. L'infrastructure administrative n'est pas très développée et l'équipement du centre est encore sommaire. Les rares migrants qui s'y installent, se consacrent à l'artisanat de production.

(8) cf. J.CHEVASSU - *Étude économique d'un centre semi-urbain : Béoumi*. ORSTOM, 1, 3, 1968.

CONCLUSION

De l'analyse de la répartition géographique et socio-professionnelle des migrants dans les centres semi-urbains, se dégagent les conclusions suivantes :

- Il existe une très faible intégration des zones rurales aux centres semi-urbains. Ces derniers n'accueillent qu'une infime partie des migrants à cause du faible développement de leurs activités secondaires et tertiaires.

- Entre la zone rurale, Bouaké et Abidjan, il y a très peu de centres semi-urbains capables d'offrir des emplois aux migrants.

Répartition socio-professionnelle des migrants par département d'arrivée (*)

Départements	Fonction Publique	Commerces et Services	Artisanat de Production	Agriculture	Sans Profession	Total
Sud (moins Abidjan)	1,5	1,9	5,6	81,7	9,3	100
Centre (moins Bouaké)	3,0	4,1	6,8	77,1	9,0	100
Ouest et Centre-Ouest	3,0	1,5	5,8	83,0	6,7	100
Nord	8,4	1,2	1,2	55,9	33,3	100

(*) Il s'agit des anciens départements

C'est un des principaux problèmes que devra résoudre la politique de développement régional. Il est évident que le ralentissement des mouvements migratoires ne sera effectif que si des moyens adaptés sont mis en œuvre pour pouvoir :

- Accroître substantiellement le revenu agricole de la zone par la combinaison de structures de production plus efficaces ;
- Harmoniser le développement de la zone à celui du centre semi-urbain et de la région de telle sorte qu'apparaissent des activités autres qu'agricoles susceptibles de créer des emplois nouveaux ;
- Rendre le milieu rural attrayant par la mise en place d'une infrastructure adéquate dans le domaine socio-éducatif, culturel, sportif, afin de pouvoir maintenir sur place une partie des scolarisés après le certificat d'études primaires.

Compte tenu des moyens disponibles, ces objectifs ne seront atteints que si les programmes d'action s'inscrivent dans des zones définies sur la base de critères précis qui peuvent recouvrir une ou plusieurs sous-préfectures, au niveau desquelles il sera plus aisé de coordonner les tâches des différents organismes d'intervention, d'en contrôler l'exécution et d'en apprécier les effets.